Wipszycka, Ewa

"The Elephantine Papyri in English. Three Millennia of Cross-cultural Continuity and Change", by Bezalel Porten; with J. Joel Farber [et al.], Leiden-New York-Köln 1996: [recenzja]

The Journal of Juristic Papyrology 27, 165-169

1997

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.



svizzero, francese, italiano e spagnolo. Questa parte dell'opera rappresenta una sostanziale novità rispetto alla prima edizione delle *Istituzioni*.

È nata dunque una moderna elaborazione di un testo antico, il quale ha avuto un ruolo enorme nella storia del diritto europeo e rischia attualmente, a causa dei cambiamenti nei sistemi educativi di scomparire dall'orizzonte della coscienza giuridica. Speriamo che, lo sforzo dei romanisti tedeschi, così serio, pieno di slancio, perfetto dal punto di vista della lingua e del contenuto, possa salvare l'opera di Giustiniano dal cadere in dimenticanza.

[Jerzy Krzynówek]

The Elephantine Papyri in English. Three Millennia of Cross-cultural Continuity and Change, by Bezalel Porten with J. Joel Farber, Cary J. Martin, Günter Vittmann, Leslie S. B. MacCoull, Sarah Clackson, and contributions by Simon Hopkins and Roman Katzoff, E.J. Brill, Leiden – New York – Köln 1996 (= Documenta et Monumenta Orientis Antiqui [DMOA]. Studies in Near Eastern Archaeology and Civilisation, vol. XXII), pp. XVII + 621 et 11 planches. ISSN 0169-7943; ISBN 90-04-10197-7.

Dans cet ouvrage, plusieurs savants, sous la direction de Bezalel Porten, ont traduit en anglais et commenté 175 textes écrits sur papyrus ou (dans quelques cas) sur ostra-kon, trouvés dans, ou du moins ayant quelque rapport avec, l'île d'Éléphantine et la ville de Syène (le titre ne mentionne qu'Éléphantine, je ne sais pourquoi, en tout cas, ce-la n'est pas correct), s'étalant sur une période de plus de 3000 ans (de 2200-2150 av. J.-C. à 948 de n.è) et rédigés en diverses langues et au moyen de divers systèmes d'écriture. Ainsi qu'il est bien connu, l'île d'Éléphantine et la ville située en face de celle-ci sur la rive droite du Nil, Syène (aujourd'hui Assouan), étaient des postes de frontière à l'extrémité méridionale du monde égyptien et du monde antique en général. C'était une frontière à la fois politique, ethnique et géographique. Au long de 3000 ans, des soldats de diverses nationalités ont fait ici service de garnison. C'est à leur présence que sont liés la plupart des textes traduits dans cette anthologie.

L'"Introduction", écrite par B. Porten, fait l'historique des découvertes et des publications des textes d'Éléphantine et de Syène et présente des considérations sur un thème signalé par le sous-titre du livre: "cross-cultural continuity and change". Pour ce qui est de la continuité interculturelle, j'avoue que je ne suis pas sûre que des textes réunis dans cette anthologie, on puisse tirer des conclusions allant au-delà de ce qui est de toute façon évident. Ce n'est pas une nouveauté que de constater que pendant trois mille ans, ces lieux de frontière n'ont cessé d'être le siège d'une garnison, ou que les soldats de cette garnison avaient besoin de bateaux et de matelots. Quant aux ressemblances que l'éditeur constate entre certaines clauses d'actes privés de diverses époques et rédigés en diverses langues, il me semble qu'elles peuvent être liées au type de document (actes de vente, contrats de mariage, etc.) plutôt qu'à une continuité des systèmes juridiques. Au sujet des rapports entre diverses cultures, un jugement de B. Porten me paraît inexact: il écrit (p. 18) que "Egypt under Persia was a cosmopolitan country". L'armée perse stationnant en Égypte, et en particulier la garnison perse à Éléphantine et

à Syène, était certainement cosmopolite, mais pas l'Égypte dans son ensemble. On pourrait tout au plus dire que l'Égypte était cosmopolite à l'époque hellénistique, bien que même dans ce cas le mot "cosmopolite" ne soit pas entièrement approprié. Je remarque enfin qu'il est dommage que l'Introduction ne contienne pas une description détaillée de la région, accompagnée d'une bonne carte.

Les textes traduits et commentés sont groupés d'après les langues et les écritures, en sept sections: 10 textes hiératiques (A), 52 araméens (B), 37 démotiques (C), 52 grecs (D), 20 coptes (E), 2 arabes (F), 2 latins (G). Chaque groupe est précédé d'une introduction; chacun des groupes les plus riches (B, C et D) est suivi d'un index prosopographique. À l'intérieur de chaque groupe, les textes sont ordonnés chronologiquement. Chaque texte est fourni d'un lemme. Celui-ci, lorsqu'il s'agit des groupes A, C, F et (avec quelques exceptions) E, est rédigé d'après le schéma suivant: dénomination de l'original (collection et numéro d'inventaire); date; dimensions; nombre de lignes et éventuellement d'autres indications paléographiques; lieu de la trouvaille; lorsqu'il s'agit d'un acte juridique (c'est la majorité écrasante des cas), noms des parties, objet de l'affaire, noms des témoins et nom du scribe; enfin, édition et éventuellement rééditions de l'original, traductions et études, en somme une bibliographie concernant le texte. Dans les grou-pes B, D et G, le lemme commence par l'indication de la première édition et de la dénomination de l'original; d'autre part, il ne donne pas, à la fin, d'autres indications bibliographiques; pour le reste, le schéma est le même que dans les groupes mentionnés auparavant. La traduction est précédée d'une présentation du texte, et suivie de notes exégétiques, souvent très abondantes. Dans la traduction, la division en lignes de l'original est indiquée; en marge, les éditeurs ont distingué les différentes sections du texte par des "captions", des indications sommaires du contenu de telle ou telle section, ce qui est très utile lorsqu'il s'agit de documents étendus. Le volume se termine par un index des matières, comprenant les sections suivantes: "law", "family", "economy and occupations", "titles", "deities", "houses and boats", "calendar", "toponyms".

Cette anthologie s'adresse à un ensemble très large de chercheurs appartenant à plusieurs disciplines historiques, qui s'occupent de tel ou tel ensemble culturel (monde égyptien, juif, perse, grec, etc.) à telle ou telle époque, de tel ou tel aspect de la réalité historique (droit, organisation militaire, économie, religion, etc.), et qui sont partiellement cloisonnées par la diversité des compétences linguistiques. Ce n'est pas un livre de vulgarisation. Puisqu'il ne l'est pas, on peut regretter qu'il n'offre pas, à côté des traductions, les textes dans leurs langues respectives, soit réédités, soit repris des éditions qui ont servi de base pour les traductions: cela aurait rendu plus aisée l'utilisation de l'ouvrage dans la recherche.

Quant à la valeur des diverses sections de l'anthologie, il est évident que seuls des spécialistes peuvent en juger de façon compétente. Dans mon cas, je ne peux me prononcer qu'au sujet de la section des textes grecs (section D), dont le responsable est J. Joel Farber. Je regrette de devoir dire que le travail accompli par ce savant ne me paraît pas tout à fait satisfaisant.

Le défaut principal de la section grecque me paraît consister en ce que J. J. Farber ne donne pas d'indications bibliographiques exhaustives concernant les rééditions et les études consacrées aux textes après l'editio princeps, et ne tient pas compte de façon assez attentive, dans ses traductions et ses commentaires, des contributions de ses prédécesseurs, comme l'ont fait d'autres collaborateurs de cette anthologie. Il suffit de faire un

contrôle partiel au moyen des *Berichtigungslisten*, pour constater que des contributions très importantes ont été négligées.

À titre d'exemple, je cite le cas du numéro D 19, c'est-à-dire du document connu sous le nom de *P. Leid. Z.* En 1988, une réédition de ce document a été faite par Denis Feissel et Klaas A. Worp. L'union des compétences d'un excellent épigraphiste et de celles d'un papyrologue tout aussi excellent a produit une édition exemplaire, qui donne une nouvelle lecture et un commentaire approfondi du document. De cette édition, qui est pourtant mentionnée par B. Porten dans son Introduction (p. 9 et n. 90), J.J.

Farber n'a pas tenu compte.

À propos de ce document, je dois déclarer mon désaccord avec J. J. Farber en ce qui concerne l'interprétation des mots de la l. 3: δέησις καὶ ἰκεσία παρ' ᾿Αππίωνος ἐπισκόπου λεγεώνος Συήνης καὶ Κέν[τρα] Σ[υ]ήνης καὶ Ἐλεφαντίνης. J. J. Farber les traduit ainsi (pp. 440-441): "petition and supplication fro[m] Appion, bishop of the legion of Syene and of Con[tra] S[y]ene and of Elephantine". Dans une note, il reconnaît que λεγεονος pourrait être une écriture fautive, au lieu de ῥεγεῶνος, "de la région" (c'est ce que pensait Wes-écrit que si nous n'acceptons pas de l'entendre au sens de "de la région", "then we should understand Appion's jurisdiction as extending over the legion of Syene and the town of Elephantine on the island and Contra Syene on the west bank. Alternately, we might understand that there was but one legion for all three localities, unlike the situation in the sixth century, when there was a legion of Elephantine and a separate legion of Syene. [...] Whatever the jurisdiction of the legion in the early fifth century, it is apparent from the petition that Appion's authority was spiritual rather than temporal, more like that of a modern military chaplain than a medieval bishop with temporal authority". Il me paraît évident qu'imaginer que l'évêque Appion exerçait, dans la légion, des fonctions comparables à celles d'un chapelain militaire moderne, c'est un anachronisme grave. Puisqu'à Éléphantine et à Syène il y avait, outre une garnison stable de limitanei, une population civile, je ne vois pas pourquoi on aurait, dans la vie religieuse, séparé les fidèles civils des fidèles militaires. D. Feissel et K. A. Worp (op. cit., p. 101) ont décidément opté pour l'interprétation de λεγεονος au sens de "de la région".

Il y aurait beaucoup d'autres points à critiquer dans les explications que J. J. Farber

donne des textes de sa section. Je dois me borner à en présenter encore deux.

Dans D 23, un sous-officier byzantin à Syène est dit ὀρδινάριος αὐγουστάλιος. J. J. Farber écrit dans une note (p. 457, n..21) que ὀρδινάριος αὐγουστάλιος doit se rendre par "distinguished centurion". C'est certainement faux, car αὐγουστάλιος ou Augustalis est

¹ D. FEISSEL, K. A. WORP, "La requête d'Appion, évêque de Syène, à Théodose II: P. Leid. Z révisé", Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden 68, 1988, pp. 97-111.

² Ces savants soutiennent qu'il est invraisemblable qu'Appion ait été évêque de la légion de Syène: "Non que le terme archaïsant de *legio* ne puisse convenir à la garnison de Syène, pour laquelle ce titre est en réalité bien attesté (tout comme, à la même époque, pour la 'légion' de Philae), mais parce que la requête même est en contradiction avec une telle conception. Appion ne dispose en effet, lorsqu'il s'adresse aux empereurs, d'aucune autorité sur les soldats, ce qui serait paradoxal s'il était 'évêque de la légion'. En revanche sa compétence s'étend à des églises qui n'ont rien à voir avec l'armée. L'ambition d'Appion est précisément que la légion de Syène soit mise au service de ses églises, comme la légion de Philae est au service des églises de Philae. Or, même dans ce dernier cas, jamais l'évêque de Philae ne s'est intitulé 'évêque de la légion de Philae'".

un titre honorifique précis. Il ne faut pas le traduire en anglais, car les titres honorifiques antiques ne peuvent pas se traduire par des mots d'une langue moderne. En revanche, il faudrait poser le problème de savoir quel était le genre de sous-officiers qui avaient droit à ce titre, et quand ce titre est né. Le problème n'est pas facile, et je ne prétends pas en connaître la solution. Une contribution à son étude a été donnée par James G. Keenan dans un article³ que J. J. Farber a lu, mais qu'il n'a pas bien utilisé. J. G. Keenan écrit que les *Augustales* sont des *ordinarii* "with special distinction", et il met en rapport cette "distinction" avec celle des *Flaviales*. Dans ce but, il cite un passage de Vegetius, *Epitoma rei militaris*, II, 7, 2-3. Nous pouvons maintenant le citer d'après l'édition critique de A. Önnerfors, qui a paru après l'article de Keenan:⁴

"Ordinarii dicuntur qui in proelio primos ordines ducunt. Augustales appellantur qui ab Augusto ordinariis iuncti sunt. Flaviales item tamquam secundi Augustales, a divo Vespasiano sunt legionibus additi".

Keenan écrit:

"Vegetius is presumably correct, though obscure, on the connection between *Augustales*, *Flaviales*, and *ordinarii* for the fourth century (his own era) and possibly for the ensuing centuries, but his linking of the first two titles to Augustus and Vespasian is probably anachronistic. In the sense that they have in a military context in late papyri, they probably owe their creation to emperors of late antiquity. *Flavialis* was no doubt created as a distinction by Constantine (see J. G. Keenan, "An Instance of the Military Grade *Flavialis"*, *BASP* 10, 1973, pp. 43-46). He may also be responsible for *Augustalis*, but Diocletian is another likely candidate".

Je pense que J.G. Keenan a raison, sauf peut-être pour l'idée que Dioclétien pourrait être un "candidat" probable. Contrairement à J. Maspero,⁵ je ne crois pas que ces titres aient été introduits au temps d'Auguste ou de Vespasien, car s'ils l'avaient été, on ne pourrait expliquer le fait que dans l'énorme masse de textes concernant l'armée romaine, ils ne sont attestés que très rarement, et jamais avant le IV^e siècle.⁶ Je suppose que le titre *Flavialis* a été introduit à l'époque où le *cognomen* "Flavius" servait à indiquer un rang social, c'est-à-dire aux temps de la dynastie constantinienne: ce qui confirme l'opinion de Keenan. Il me semble cependant inquiétant qu'il y ait peu d'attestations de ces titres. Tout aussi inquiétant est le fait que des sous-officiers aient pu être appelés *Augustales* à une époque où ce même titre appartenait au préfet d'Alexandrie.

Voici un autre exemple. À la p. 404, J. J. Farber écrit:

"In a class by itself stood the double names, sometimes of mixed origin, such as Apa Ioseph and the very popular Aramaic-Greek Apa Deios/Dios (14 persons). Such an

³ J. G. KEENAN, "Evidence for the Byzantine Army in the Syene Papyri", *BASP* 27, 1990, p. 147 et n. 28.

⁴ Vegetius, *Epitoma rei militaris*, éd. A. ÖNNERFORS, Teubner, Stuttgart-Leipzig 1995.

⁵ J. Maspero, *L'organisation militaire de l'Égypte byzantine*, Paris 1912, pp. 106-107. Ce livre est vieux, mais excellent et encore indispensable; il aurait dû être mentionné dans les commentaires de J. J. Farber aux textes concernant l'armée.

⁶ Voir les témoignages cités par N. P. MILNER dans sa traduction, Vegetius: *Epitome of Military Science*, deuxième édition, Liverpool University Press 1996 (première édition: 1993), p. 37 n. 6. (Ici, également des renseignements sur le terme *ordinarii*).

individual was named after some venerable holy person whose name included the title, Apa or Abba, 'father' (Aramaic)".

En réalité, comme il est bien connu, Apa ou Abba ne faisait pas partie du nom, mais était un titre honorifique qu'on ajoutait aux noms de personnes particulièrement pieuses. En ce qui concerne Apa Deios/Dios, il y a lieu de penser qu'il faut écrire Apadeios ou Apadios, en considérant cela comme un nom composé, dont le premier membre aurait perdu toute valeur honorifique.⁷

Le jugement assez critique que je porte sur une des sections de cette anthologie n'entend pas mettre en doute l'utilité de celle-ci. L'idée de réunir, de traduire et de commenter un grand nombre de textes appartenant à des époques très différentes et à plusieurs langues et cultures, mais ayant en commun la provenance, a été certainement une bonne idée.

[Ewa Wipszycka]

Raffaella Cribiore, *Writing, Teachers, and Students in Graeco-Roman Egypt*, Scholars Press, Atlanta, Georgia, 1996 (= *American Studies in Papyrology*, vol. 36), pp. XIV + 316 et 80 planches (in 4°), ISBN 0-7885-0277-8.

Le livre de Raffaella Cribiore apporte une contribution fondamentale aux études concernant la "literacy" dans l'antiquité, et plus précisément l'enseignement scolaire aux niveaux élémentaire (enseignement donné par le γραμματιστής ου γραμματοδιδάσκαλος ου χαμαιδιδάσκαλος) et moyen (enseignement donné par le γραμματικός). Il est bien connu que les papyrus, les tablettes et les ostraka trouvés en Égypte et datant des époques grecque, romaine et byzantine offrent, pour l'étude de ce sujet, des matériaux très abondants et très instructifs, qui complètent les renseignements fournis par les textes littéraires, notamment par Quintilien et Sénèque. Il y a longtemps, Paul Collart avait fait un effort pour envisager l'ensemble des textes de ce genre connus à son époque, mais depuis lors, la masse de ces matériaux s'était accrue considérablement, et personne n'avait entrepris de les réunir, de les ordonner, de les présenter de manière détaillée et précise, de les exploiter exhaustivement. R. Cribiore s'est donné cette lourde tâche. Elle l'a accomplie d'une façon si consciencieuse et solide, que son livre obtiendra certainement, dans toute bibliothèque papyrologique, une place parmi les ouvrages indispensables, et la gardera très longtemps.

⁷ Voir la remarque de J. G. Keenan au sujet d'un nom analogue, Apanakios, dans son article "From the Archives of Flavius Eulogius and his Descendants", ZPE, 34, 1979, p. 136. Sur toute la question de Apa et Abba, voir T. Derda et E. Wipszycka, "L'emploi des titres abba, apa et papas dans l'Égypte byzantine", JJP 24, 1994, pp. 23-56.